

# Que Comprend L'aide Individuelle de la FEMA ?

---

Release Date: juin 4, 2024

Les habitants du Massachusetts des comtés de Bristol et de Worcester qui ont subi des dommages à la suite des tempêtes et des inondations du 11 au 13 septembre 2023 peuvent demander à bénéficier du programme d'aide individuelle de la FEMA.

Le programme d'aide individuelle de la FEMA est destiné à couvrir les dépenses non assurées ou sous-assurées pour réparer, reconstruire ou remplacer des éléments endommagés de votre résidence principale. Les subventions de la FEMA sont limitées aux dépenses liées aux besoins de base et à l'aménagement d'un logement habitable et sûr. Voici un aperçu de l'aide individuelle :

## Aide au logement

Fonds pour vous aider à faire face aux dépenses liées aux dommages subis par votre logement, ce qui peut inclure :

- **Aide à la réparation/au remplacement du logement** : Si vous êtes propriétaire et viviez dans votre maison au moment de la catastrophe, ce type d'aide peut inclure des fonds pour réparer votre résidence principale endommagée par la catastrophe, les services publics et l'infrastructure résidentielle, ou pour vous aider à remplacer votre résidence principale lorsque celle-ci est détruite. Les fonds peuvent également aider à réparer les parties de votre maison endommagées par la catastrophe, même s'il y avait une condition préexistante dans cette partie de la maison.
- **Besoins en matière d'accessibilité** : Fonds pour aider les demandeurs porteurs de handicap à effectuer des réparations spécifiques pour rendre leur logement accessible (par exemple, une rampe extérieure, des barres d'appui et un chemin pavé jusqu'à l'entrée du logement). Des réparations peuvent être effectuées lorsque ces éléments sont endommagés. Des améliorations peuvent être apportées lorsque ces caractéristiques n'existaient pas avant la catastrophe et qu'elles sont nécessaires en raison d'une situation de handicap



préexistante ou causée par la catastrophe.

- **Aide à la location** : Fonds pour louer un autre logement si vous êtes déplacé(e) de votre domicile à cause de la catastrophe.
- **Remboursement des frais d'hébergement** : Fonds pour rembourser les frais d'hôtel, de motel ou d'autres logements de courte durée si vous êtes temporairement déplacé en raison de la catastrophe. Ces fonds ne sont disponibles que si vous ne recevez pas d'assistance au déplacement dans le cadre de l'aide aux autres besoins. (Voir ci-dessous).

## Assistance pour les autres besoins

Fonds pour vous aider à faire face aux dépenses nécessaires et aux besoins importants causés par la catastrophe, tels que :

- **Besoins importants** : Versement unique de 750 dollars à la suite d'une inspection du logement pour vous aider à payer les articles de survie et de maintien en vie tels que l'eau, la nourriture, les premiers soins, les ordonnances, le lait maternisé, le matériel d'allaitement, les couches, les articles d'hygiène personnelle et le carburant pour le transport si vous avez été déplacé ou si vous avez dû faire face à d'autres dépenses d'urgence en raison de la catastrophe.
- **Assistance en cas de déplacement** : Fonds pour vous aider à répondre à vos besoins immédiats en matière de logement (jusqu'à 14 jours) si vous n'avez pas pu regagner votre domicile immédiatement après la catastrophe. Les fonds peuvent être utilisés pour séjourner à l'hôtel, chez des parents ou des amis ou d'autres options pendant que vous cherchez un endroit plus permanent pendant la réparation de votre maison.
- **Biens personnels** : Fonds pour vous aider à réparer ou à remplacer les appareils électroménagers, le mobilier et les ordinateurs personnels ou familiaux endommagés par la catastrophe. Il peut également s'agir d'argent pour acheter des livres, des uniformes, des outils, des ordinateurs supplémentaires et d'autres articles nécessaires à l'école ou au travail, y compris une activité indépendante.
- **Soins médicaux et dentaires** : Fonds pour vous aider à payer les dépenses non assurées en cas de blessure ou maladie due à la catastrophe. Cet argent peut également être utilisé pour remplacer du matériel médical/dentaire, du matériel d'allaitement ou des médicaments prescrits endommagés ou perdus à cause de la catastrophe, à condition qu'ils ne soient pas couverts par une autre



source.

- **Garde d'enfants** : Fonds pour vous aider à payer des frais de garde d'enfants nouveaux ou accrus en raison de la catastrophe.
- **Assistance pour les articles divers** : Fonds pour certains articles éligibles (tels qu'un générateur, un déshumidificateur, une tronçonneuse, etc.) que vous avez achetés ou loués après la catastrophe afin de faciliter votre rétablissement.
- **Transport** : Fonds pour vous aider à réparer ou à remplacer un véhicule endommagé par la catastrophe lorsque vous êtes sous-assuré et que vous n'avez pas d'autre véhicule à votre disposition.
- **Frais de déménagement et d'entreposage** : Fonds destinés à vous aider à déplacer et à stocker des biens personnels hors de votre domicile afin d'éviter des dommages supplémentaires, généralement pendant que vous effectuez des réparations à votre domicile ou que vous déménagez en raison de la catastrophe.
- **Police d'assurance collective contre les inondations** : Si votre maison se trouve dans une zone inondable spéciale et que vous avez subi des dommages causés par la catastrophe, la FEMA peut souscrire pour vous une police d'assurance collective contre les inondations qui vous offre une couverture de trois ans.
- **Nettoyage et assainissement** : Fonds pour vous aider à payer les dommages très minimes causés par la catastrophe afin d'éviter des pertes supplémentaires et d'éventuels problèmes de santé ou de sécurité. Cet argent n'est disponible que dans le cas de certaines catastrophes, si vous avez subi des dommages matériels mais n'étiez pas éligible à l'aide à la réparation ou au remplacement de votre logement parce que la FEMA a déterminé que vous pouviez encore vivre en toute sécurité dans votre logement.

Pour obtenir les dernières informations [consultez 4780 | FEMA.gov](#). Suivez la FEMA sur Twitter (X) à [twitter.com/femaregion1](https://twitter.com/femaregion1) et à [facebook.com/fema](https://facebook.com/fema).

Pour des mises à jour sur les opérations d'intervention et de reprise dans le Massachusetts, suivez l'Agence de gestion des urgences du Massachusetts (Massachusetts Emergency Management Agency) sur Twitter (X) [MEMA \(@MassEMA\) / X](#) et Facebook [Massachusetts Emergency Management Agency \(MEMA\) | Facebook](#) ou consultez [Massachusetts Emergency Management Agency | Mass.gov](#).



**FEMA**